

## mise a jour du livret de famille aprés un divorce

## Par bonnerot, le 27/03/2009 à 11:52

bonjour je suis divorcé par consentement mutuel depuis le 19 avril 2007 mon ex mari na pas régler notre l'avocat et de ce faite il refuse la mise a jour de mon livret de famille j'aimerai me remarier mais c'est impossible car la dissolution du mariage n'est pas indiqué sur mon livret de famille ni sur les registres de la mairie j'aimerai savoir svp ce que je peux faire j'attend votre réponse et vous remercie a l'avance